

Projets papillons

La préservation de la biodiversité nécessite l'aménagement de biotopes. A Mervelier, l'objectif est de recréer des zones ensoleillées sur des terrains séchards.



Travaux forestiers aux Sâces, hiver 2007-2008

Depuis 2006, Pro Natura Jura s'engage dans la préservation des habitats pour trois espèces de papillons menacées à Mervelier: l'Argus frêle, l'Azuré de la Croisette, le Fadet de la Mélique. Deux biologistes encadrent le projet.

Il s'agit de former des lisières étagées, en bordure de pâturages maigres, éclaircir les bords de chemins pour redonner de la lumière et favoriser la flore, débroussailler des pâturages secs.

L'échiquier >>
Moiré blanc-fascié v



Deux fermes bio du Clos du Doubs s'engagent pour les papillons – projet FiBL

Pro Natura Jura soutient l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique (FiBL) dans un projet de préservation des papillons démarré en 2007 dans deux exploitations biologiques du Clos du Doubs: Les Cerniéwillers et Le Seignolet. Des relevés ont été effectués durant le printemps et l'été 2007 pour déterminer les espèces de papillons présentes. Au total, 33 espèces ont été répertoriées, dont 4 figurent sur la liste rouge. Ce résultat reflète une diversité très élevée. Suite à ces observations, trois espèces cibles ont été définies: le moiré sylvi-cole, le damier noir et l'amaryllis, ainsi que quatre espèces indicatrices: l'argus marron, le moiré blanc-fascié, le point de Hongrie et l'échiquier. Les exigences écologiques de ces espèces ont permis aux spécialistes de définir différentes mesures à mettre en place pour favoriser leur développement. Parmi les mesures proposées figurent:

- > l'entretien des lisières de forêts favorisant des lisières aérées et étagées,
- > l'entretien des haies grâce aux coupes sélectives assurant une diversité d'essences élevée,
- > la mise en place de bandes extensives en lisière de forêt et le long des haies permettant aux chenilles de se développer,
- > la fauche alternée des prairies extensives et la conservation d'îlots fleuris afin de garantir une offre de nourriture aux papillons tout au long de la saison.

Afin d'intégrer au mieux ces mesures au cadre agronomique des exploitations, les conseillers du service de vulgarisation du FiBL ont discuté les objectifs et la faisabilité de chaque mesure avec les exploitants. Les objectifs définis conjointement seront mis en place dès ce printemps et feront l'objet d'un suivi annuel pour mesurer les effets sur les populations de papillons.

VÉRONIQUE CHEVILLAT



Photos: Andreas Lang

IMPRESSUM

Supplément des sections à Pro Natura Magazine

Editeur

Pro Natura Jura
Secrétariat
Lucienne Merguin Rossé
L'Abbaye 105
2906 Chevenez
Tél + fax 032 476 70 21
pronatura-ju@pronatura.ch
Case postale 90
2900 Porrentruy
CCP 25-7248-2

Rédaction et réalisation

Thérèse Egger
Fabian Peter
Jean-Pierre Egger
Maria aMarca
Véronique Chevillat
Sylvie Boegli
Lucienne Merguin Rossé

Photos

Pro Natura, Andreas Lang,
Daniel Knecht, Alain Perret,
Jean-Paul Lüthi, DR, LDD

Maquette

Lionel Dominé / tieless-d.ch
Impression et expédition
Le Pays, Porrentruy
Tirage: 800 exemplaires

«Quand ils auront coupé le dernier arbre, pollué le dernier ruisseau, pêché le dernier poisson, alors ils s'apercevront que l'argent ne se mange pas»

TATANKA YOTANKA (SITTING BULL), CHEF SIOUX

Le site paysager de Bressaucourt est sacrifié à un projet d'aérodrome.

INVITATION

Assemblée générale annuelle
du 25 avril 2008 à 19 h 15
au centre St-François à Delémont

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée par la présidente
- 2) Procès-verbal de la dernière assemblée (15 juin 2007)
- 3) Rapport d'activités 2007
- 4) Comptes 2007
- 5) Admissions, démissions au comité
- 6) Programme d'activités 2008 et budget 2008
- 7) Propositions individuelles (2 semaines avant l'assemblée)
- 8) Divers

A 20 h 30 - Conférence

Michel Thentz, fondation rurale interjurassienne > Vergers jurassiens
Laurent Juillerat, biologiste indépendant > Insectes de nos arbres

SAMEDI 26 AVRIL 2008 > VISITE GUIDÉE DE VERGERS JURASSIENS
Détails et inscription > voir page 2

SOMMAIRE

PAGE 2

Editorial
Soutiens financiers
de Pro Natura en 2007

PAGE 3

Succès à Dampheux
Projet de circuit
automobile
à Vendlincourt

PAGE 4-5

Les micropolluants
dans nos rivières

PAGE 6

Groupe Jeunes et Nature

PAGE 7

Initiative pour
les paysages bocagers
Nous nous sommes
opposés en 2007
à deux projets

PAGE 8

Projets papillons



PAR THÉRÈSE EGGER
PRÉSIDENTE
PRO NATURA JURA

Il faut choisir!

Que voulons-nous pour notre canton? Encourager ce qui n'est plus disponible ailleurs comme des espaces naturels généreux et un cadre de vie de qualité? Ou subir ce qui n'est plus souhaité ou possible dans d'autres cantons, une usine polluante ou un circuit automobile, par exemple

A plusieurs reprises, au niveau politique, cette question nous est posée en 2007. Pour le golf du Domont, le circuit automobile à Vendlincourt ou l'aéroport de Bressaucourt. Les réponses ont été diverses, la population reste partagée sur le futur souhaité.

Cette même question se pose à chaque personne. Avons-nous le geste qui protège l'environnement ou l'attitude qui favorise la diversité des milieux naturels? Ou, au contraire, sommes-nous complices de l'appauvrissement de notre cadre de vie et de l'augmentation de contraintes environnementales. Les observations que nous faisons et les messages que Pro Natura reçoit nous indiquent une réelle préoccupation chez de nombreux habitants, à ce sujet.

En effet, Pro Natura reçoit de nombreuses informations sur des réalisations concrètes et positives, ce qui nous réjouit. Ici, des arbres fruitiers haute tiges sont plantés, là, un biotope accueillant est créé. Par contre, et ce fut le cas durant l'hiver clément que nous venons de traverser, la liste des plaintes est longue: haies rognées abusivement, arbres abattus sans raisons apparentes, berges massacrées, histoires de braconnage, etc. Et à cela s'ajoutent les menaces sur nos rivières par des pollutions anciennes et celles plus récentes dues à des micropolluants.

En réponse à ces questions, Pro Natura prend clairement le parti du développement durable. Nous continuerons à nous montrer critiques contre des projets qui ne considèrent



Photomontage du projet d'aéroport sans les compensations écologiques, les plans et rapports faisant foi.

Aéroport du Jura

que des bénéfices économiques à court terme ou font mine d'ignorer leur impact environnemental réel. Nous envisageons, avec d'autres partenaires, de réactualiser l'inventaire des dégradations à la nature que nous avons réalisés il y a quelques années.

Par contre nous serons toujours présents pour appuyer des initiatives de personnes ou d'organisations qui s'engagent pratiquement pour la défense de nos idéaux. Plus globalement, notre organisation continuera de militer pour un développement qui intègre la mise en valeur de nos richesses naturelles.

SOUTIENS FINANCIERS DE PRO NATURA EN 2007

- Achat des étangs de Coeudres à Damphreux Fr. 32'000.-
- Exposition aux Cerlatez Fr. 13'000.-
- Projet de préservation de la Bacchante à Soule-Undervelier Fr. 7'200.-
- Projet de préservation de papillons à Mervelier Fr. 3'520.-
- Etude apron Fr. 4'900.-
- Etude affluents du Doubs Fr. 1'600.-



Etangs des Coeudres à Damphreux.

Jean-Paul Lüthi

Les zones tampon sont vitales pour la protection des marais. Elles évitent pollution et eutrophisation. A Damphreux, elles permettront la pérennité des zones humides.

Succès à Damphreux

Bonne nouvelle pour tous les oiseaux qui visitent ou nichent dans les zones humides de Damphreux comme les vanneaux huppés, les cigognes ou la grande aigrette, que nous pouvons observer depuis quelques années dans notre ciel: les zones tampons demandées par la Fondation des Marais de Damphreux et Pro Natura afin de protéger les zones humides de Damphreux vont être étendues.

Après plus de 8 ans de procédure, en novembre 2007, la Chambre administrative jurassienne a enfin donné raison à nos organisations concernant les zones tampons nécessaires à la protection de zones humides des «Coeudres» et de «En Pratchie» à Damphreux. L'objectif des zones tampons est de diminuer la pression des

pratiques agricoles sur deux sites d'importance nationale. Sur les zones-tampons, les engrais seront bannis. Ainsi les prairies pourront progressivement retrouver leur richesse botanique d'antan et les risques d'eutrophisation des étangs devraient diminuer. De même que l'érosion des sols agricoles.

L'acceptation dans la pratique de ce jugement par les milieux agricoles sera un facteur déterminant pour l'avenir de ces zones humides. Elle démontrera pratiquement la capacité de l'agriculture à remplir le mandat de multifonctionnalité qui lui est donné par notre Constitution: nous offrir une nourriture de qualité mais également contribuer à préserver des milieux rares.



POLITIQUE

Projet de circuit automobile à Vendlincourt

Les projets à nuisances poussent dans le Jura comme des champignons. C'est la politique du développement à court terme. Inacceptable.

Après plusieurs études de sites dans le canton, c'est finalement une zone agricole de 15 ha qui a été retenue pour le

projet de circuit automobile par son promoteur Floriant Lachat. ATE Jura, WWF Jura et Pro Natura Jura ont souhaité apporter une information aux citoyens sur les nuisances réelles de ce projet à moyen et long terme. Un journaliste bâlois a été mandaté pour réaliser un reportage de témoignages sur l'impossibilité de cohabitation entre des citoyens et un tel projet à nuisances. Les arguments traditionnels de développement économique d'une région ont aussi été disséqués

et contrecarrés dans notre reportage. Suite à la votation communale positive, que nous regrettons, nous restons en lien avec le groupe d'opposants et nous continuerons à maintenir la pression afin de minimiser les nuisances de ce type d'activités. Notre reportage prendra de l'importance, dans quelques années, lorsque les citoyens seront atteints dans leur qualité de vie. Mais il sera trop tard pour stopper une machine vrombissante.

Témoignages à visionner sur www.stopcircuit.org



Etang de Vendlincourt, classé site protégé

stopcircuit.org

INSCRIPTION

Samedi 26 avril 2008

VISITE GUIDÉE DE VERGERS JURASSIENS

Rendez-vous à 9 h 00 à la gare de Courgenay, promenade dans la Baroche en matinée.

12 h 00 pique-nique tiré du sac

13 h 30 visite guidée dans le verger de Bonfol de l'association «De chouettes vergers pour demain»

Nom _____

Prénom _____

Nombre de personnes _____

- Je dispose d'une voiture
- Je viens en train

Inscription auprès de Pro Natura Jura, tél. 032 476 70 21, pronatura-ju@pronatura.ch

L'existence depuis quelques décennies des systèmes d'évacuation des eaux et des stations d'épuration n'empêche pas la persistance dans nos rivières de certains polluants, à des concentrations infimes, qui peuvent tout de même avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement. Pollution invisible dans l'eau, mais pas innocente pour autant

Les micropolluants dans nos rivières

Le micropolluant est une substance polluante présente en de très faibles quantités dans l'environnement, de l'ordre du microgramme par litre ou du nanogramme par litre. Les sources de pollution sont très diverses et proviennent d'un grand nombre de produits à usage courant, notamment les produits phytosanitaires (utilisés en milieu agricole et urbain), les produits pour matériaux de construction et les produits de consommation (produits de beauté, médicaments, produits de nettoyage). Une part de ces substances se retrouve directement dans les eaux usées qui sont traitées au niveau des stations d'épuration. Cependant

Si la concentration de ces micropolluants est infime dans l'environnement, ils ne sont pas pour autant innocents.

certaines de ces micropolluants sont difficilement ou partiellement dégradables et finissent leur course en aval dans l'effluent. Une autre part de ces substances est emportée par temps de pluie depuis les sols, toits, routes, jardins et champs agricoles pour se retrouver très rapidement dans nos rivières. Or si la concentration de ces micropolluants est infime dans l'environnement, ils ne sont pas pour autant innocents. Dans le passé, toutes sortes de micropolluants se sont avérées toxiques pour l'homme (solvants chlorés, pesticides, détergents, PCBs, métaux lourds, etc.). L'impact des produits pharmaceutiques et d'autres substances à effets hormonaux se fait déjà sentir à des concentrations très faibles, par exemple sur les poissons. En effet, la féminisation par des substances oestrogènes et l'effet négatif sur la reproduction naturelle des poissons de rivière est un fait avéré.

Les micropolluants, futur défi sanitaire
Pour beaucoup de micropolluants, il n'existe pas encore de données pour évaluer leur impact. Ceci réside dans la difficulté de détecter

les substances en question et d'autant plus à des concentrations très faibles. En outre, l'impact sur l'environnement est aussi provoqué par les produits de dégradation de ces substances, ainsi que par leurs mélanges (cocktail de polluants). Aussi pour éviter tout risque que constituent ces différents micropolluants pour la santé publique et l'environnement, leur élimination s'impose et présente un des grands défis sanitaires de ces prochaines années.

Face à cette problématique des micropolluants, l'Office fédéral de l'Environnement a mis sur pied plusieurs projets dont le projet «Stratégie Micropoll» visant à élaborer des bases de décision et à développer des stratégies pour la réduction des micropolluants dans les eaux. Un des concepts vise à améliorer le traitement en station d'épuration. Des étapes de traitement supplémentaires peuvent être envisagées (traitement oxydatif, charbon actif). Un autre concept consisterait à réduire les micropolluants contenus dans les eaux usées sortant directement de certaines industries ou d'établissements publics comme les hôpitaux (utilisa-



La Birse en aval de Delémont, fortement polluée par des PCB.



La Birse près de Zwingen/Brislach (BL).

Hallo Biber!

DÉMARCHES EN COURS DE LA SECTION PRO NATURA JURA RELATIVES AUX COURS D'EAU

- › Revitalisation du Doubs (berges), au niveau de Clairbié, avec reconversion des modes d'exploitation agricole
- › Opposition à un projet de centrale hydro-électrique sur le Doubs, à Ocourt, réserve naturelle
- › Projet Interreg franco-suisse de revitalisation d'affluents du Doubs
- › Projet Allaine (en élaboration et discussion avec les partenaires)
- › Projet castor aux étangs de Bonfol (mesures de boisement pour le castor)
- › Projet apron franco-suisse

tion de substituts des micropolluants délicats, prétraitement des eaux usées à la sortie de ces installations, séparation des urines, etc.).

Des micropolluants dans la Birse

Après diverses analyses amorcées en fin 2007, une forte pollution aux PCBs de type dioxine a été identifiée dans la Birse et a poussé les autorités à interdire la pêche sur un tronçon de quatorze kilomètres. En raison du fait que ces PCBs ne se dégradent pas facilement, ils peuvent persister relativement longtemps dans les sédiments accumulés au fond des cours d'eau, puis s'accumuler dans les organismes vivants du milieu aquatique et pénétrer de cette manière la chaîne alimentaire aquatique jusqu'au poisson. Ils peuvent par la suite s'accumuler dans les tissus gras des poissons à des concentrations bien plus élevées que celles mesurées dans l'eau. L'alimentation constitue donc la principale voie de contamination pour l'homme.

L'alimentation constitue la principale voie de contamination pour l'homme.

Pour l'instant, la source de la pollution de la Birse n'est pas identifiée et une enquête est ouverte. Cependant, sachant que les PCBs, totalement interdits en Suisse depuis 1986, étaient passablement utilisés dans des matériaux de construction, il est fort probable que cette contamination provienne d'une ancienne décharge désaffectée située en bordure de

rivière. A ce jour, plusieurs sites pollués potentiels ont été recensés. Or, cette pollution ne concerne pas uniquement le Canton du Jura, mais bien les cours d'eau du monde entier. L'état écologique catastrophique de certains cours d'eau n'est toutefois pas seulement fonction de la pollution des eaux. Des domaines tels que l'énergie hydraulique, la protection contre les crues et l'augmentation des besoins en eau ont profondément modifié l'écoulement

et la morphologie de nos cours d'eau. Ainsi, des mesures d'assainissement s'imposent et cette contamination aux PCB pourrait être le point de départ de projets d'assainissement et de revitalisation des cours d'eau jurassiens. Selon le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) de la Birse, plusieurs cantons traversés par la Birse ont déjà entamé des projets de revitalisation de cette rivière et ses affluents. A travers la campagne «Libérez nos rivières», Pro Natura s'engage également pour que les cours d'eau retrouvent leur espace. Elle entreprend et soutient plusieurs projets de revitalisation des cours d'eau, notamment ceux qui concernent l'élargissement de leurs lits ou le retour du castor.

MARIA A MARCA
BIOL. DIPL., DOCTORANTE À L'UNIVERSITÉ DE BÂLE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT
INSTITUT MENSCH-GESELLSCHAFT-UMWELT

EXPO BIRSE

«Ensemble pour la Birse» Une exposition itinérante va circuler ces prochains mois dans la région bâloise pour informer les communes, les syndicats de communes et la population des études menées dans le cadre du PREE de la Birse et pour leur présenter les conclusions. Espérons que le canton du Jura saisira cette belle opportunité. Pour toute information: <http://www.baselland.ch/3/labirse/index.htm>





Au pied d'une éolienne géante, sortie à Mont-Soleil, 11 août 2007

PROGRAMME 2008

- > Samedi 15 mars 2008: main à la pâte (plantations dans un verger)
- > Samedi 19 avril 2008: la vie intime des abeilles
- > Samedi 17 mai 2008: opération coup de balai
- > Samedi 14 juin 2008: les tourbières
- > 25 juillet-2 août 2008: Ecotopia, EcotoPirates, cap sur Aroutanne!
- > Samedi 23 août 2008: les poissons
- > Samedi 6 sept. 2008: station naturelle d'épuration et libellules
- > 27-28 septembre 2008: week-end chamois, Vanil Noir
- > Samedi 25 octobre 2008: visite d'une fromagerie bio
- > Samedi 13 déc. 2008: sortie de Noël

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
Sylvie Boegli,
rue du Général Nouvion 37
2800 Delémont
tél. 079 447 55 39
sylvie.boegli@hotmail.com



Groupe Jeunes et Nature

Le groupe des Jeunes et Nature Jura propose environ une sortie par mois pour les enfants de 6 ans et plus. Le programme aborde une palette de thèmes variés liés à la nature et à l'environnement. Sophie, une participante de longue date nous parle de ses expériences:

PRO NATURA - Sophie, quel âge as-tu?
SOPHIE - Je viens d'avoir 13 ans.

Depuis combien de temps participes-tu aux sorties Jeunes et Natures Jura?
Depuis 7 ans.

Qu'est-ce qui te plaît dans ces activités?
D'être proche de la nature et d'apprendre plein de choses. J'aime aussi beaucoup l'ambiance qui est super. On s'amuse bien!

Quelle est la sortie que tu as particulièrement aimée, qui t'a spécialement marquée et pourquoi?

La sortie des énergies renouvelables, elle était super! Nous avons visité l'observatoire et sommes allés tout près des éoliennes.

Te rappelles-tu une sortie que tu n'as pas appréciée, et pourquoi?

Je me souviens d'une sortie sur les batraciens où il y avait beaucoup trop de monde! C'était nul!

Pour améliorer ces sorties, que changerais-tu?

Je ne sais pas. La plupart des sorties sont bien.

Est-ce que ces sorties t'apportent quelque chose pour ta vie de tous les jours?

Je me réjouis toujours d'y aller, car je sais que je vais passer un bon moment dans la nature et retrouver des gens sympas.

As-tu une envie ou une idée particulière pour une prochaine sortie?

Ce serait bien de faire une sortie sur les abeilles, car elle a été annulée. Ou alors une sortie sur la pollution et le réchauffement climatique, car c'est vraiment d'actualité.

Alors rendez-vous lors des prochaines sorties!



Le rôle de Pro Natura est de faire prendre conscience aux Jurassien.ne.s que le paysage est un atout à préserver pour l'attractivité du canton et sa qualité de vie.



Initiative pour les paysages bocagers

L'initiative déposée par Pro Natura Jura, WWF Jura, ATE Jura et des citoyens a été refusée par 57,2 % des Jurassien.ne.s le 24 février 2008. Née dans le contexte d'opposition à l'aérodrome de Bressaucourt, elle se voulait plus large et demandait que les paysages bocagers de plus de 2 km² soient mis sous protection. Dans le canton du Jura, il n'existe aucune loi sur la protection de la nature et du paysage, malgré le dépôt d'une motion au Parlement en 1981. Ceci prouve bien que tout est à faire en matière de nature et paysage et que l'atout principal de notre canton est vilipendé au profit d'un développement à court terme. C'est la stratégie de la réserve d'indiens: les promoteurs installent chez nous ce que plus personne ne veut ailleurs.

La bonne nouvelle tout de même est que cette initiative aura contraint l'Etat jurassien à mettre en consultation une loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage, tant attendue. Et aussi que la commune de Bressaucourt a accepté l'initiative, entendant ainsi donner un signal négatif au projet d'aérodrome, qui n'a rien d'un projet de développement durable.

pendé au profit d'un développement à court terme. C'est la stratégie de la réserve d'indiens: les promoteurs installent chez nous ce que plus personne ne veut ailleurs.



Alain Perret

Nous nous sommes opposés en 2007 à deux projets

Permis de construire de la décharge chimique de Bonfol: nous demandons, conjointement à Greenpeace, WWF et la fondation Maryon, une meilleure prise en compte de l'environnement, un contrôle plus strict des effluents gazeux, un état zéro, une étude d'impact et une prise en compte des infiltrations de substances toxiques dans les sous-sols de la décharge. Cette opposition a été levée en mars 2008

suite à la signature de la convention entre la chimie bâloise et Greenpeace et la fondation E. Maryon.

Permis de construire un chemin dans la réserve forestière de Lajoux: la procédure est suspendue suite à la séance de conciliation. Il est interdit d'aménager des constructions dans cette zone. De nouvelles solutions sont à rechercher.

INITIATIVE FÉDÉRALE «DE L'ESPACE POUR L'HOMME ET LA NATURE»

Chaque seconde, un mètre carré d'espace vert disparaît en Suisse, sous le béton des routes, centres commerciaux, parkings, habitations, infrastructures diverses. Quelques 30% des constructions sont implantées hors zone à bâtir et la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire en cours prévoit de nombreux assouplissements.

Seul un système d'aménagement du territoire garantissant une utilisation parcimonieuse du sol permettra d'éviter que l'accroissement de la population et la croissance économique ne se fassent au détriment de la nature et du paysage. Le canton du Jura est un des cantons suisses qui utilise le plus de surfaces pour la construction. Afin de préserver la diversité des paysages, qui sont des éléments de détente et de ressources, il faut favoriser un développement à l'intérieur du milieu bâti.

Signez l'initiative à télécharger sur www.initiative-pour-le-paysage.ch